



12 janvier 2017

Objet : Agent ignifuge utilisé dans le PSE modifié de StyroChem

À qui de droit,

Le produit ignifuge halogéné (PIH) employé par StyroChem dans toutes ses formules modifiées commençant par un M (p. ex. : MB500L) n'est pas l'hexabromocyclodécane (HBCD) (n° CAS 3194-55-6). Le PIH exclusif à StyroChem n'est pas bioaccumulatif et a fait l'objet d'évaluations des risques dans l'UE et au Canada. Les deux évaluations ont conclu que les mesures de gestion des risques sont suffisantes.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Melissa Wallum".

Melissaa Wallum

Directrice, Technologie et marchés spécialisés